



Régularisation par mariage: durée d'attente.

Par **souhi4980**, le **15/03/2014** à **22:50**

bonjour

je suis un Algérien.

je suis rentré en situation régulière en 2010. après j ai vécu 3 ans en situation irrégulière puis je me suis marié avec une française.

j ai déposé une demande de régularisation par mariage au niveau de la préfecture du cher le 30 janvier mais ils m'ont rien donné, ils m'ont dis on vous rappellera pour venir retiré votre récépissé mais jusqu'à maintenant j'ai rien reçu.

pouvez-vous me dire si c'est normale ou pas?

la durée est-elle longue (combien de mois)?

merci .